Posters

Programme opérationnel relatif à la mammofaune et à l'avifaune exotiques envahissantes continentales de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

Que faire en cas d'observation de "raccoon(s)" en région PACA ?

ou

Observation visuelle de mésocarnivore(s) exotique(s) type "raccoon" au temps t ?

oui

non

partenaires extérieurs (non exhaustif)

Noter la date, le lieu, l'effectif...

DÉTECTION

Saisir la donnée dans **BD Biodiv**

SIGNALEMENT

bdbiodiv.oncfs.net

@ automatique

Obtenir la date, le lieu, l'effectif...

DÉTECTION

information

demande d'un appui

sollicitation possible

Prise en compte de la problématique

ALERTE

Quel rôle ?

- *Agent de l'ONCFS*
- *Référent faune exotique envahissante*
- *Chef de service*
- *Agent habilité (ONCFS)*
- *Chasseur(s)*
- *Piégeur(s) agréé(s)*

Existe-t'il un protocole spécifique ?
À vérifier sur le serveur R:\Public\EEE

Quels sont les enjeux de cette espèce en PACA ?
Se renseigner sur la réglementation actuelle

Contexte propice à une intervention ?
Vérifier les périodes de chasse, etc.

si pas réalisé précédemment

Vérifier la donnée au temps t+1

VÉRIFICATION

Toute l'année

*En période de chasse**

*Hors période de chasse**

sinon

Envoyer courrier à la DDT(M)

ALERTE

Si autorisation individuelle

autorisation individuelle délivrée par le Préfet

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

Intervenir sur le(s) individu(s)

ou

Suivre l'évolution de(s) individu(s)

INTERVENTION

NON-INTERVENTION

naturalisation possible

sinon équarissage

Stocker l(es) individu(s) prélevé(s)

Remplir une fiche retour d'expérience

envoi @

IDENTIFICATION

SUIVI ET ÉVALUATION

**se référer aux dates d'ouverture et aux modalités de chasse pour ces espèces pour le département concerné.*

© Wikimedia Commons, 2016

Raton laveur *Procyon lotor* échappé de captivité

REE 13-07-2016 : préoccupation européenne
AM 02-09-2016 : chassable
AM 28-06-2016 : nuisible
AM 30-07-2010 : interdite d'introduction
AM 10-08-2004 : détention réglementée

© Wikimedia Commons, 2016

Chien viverrin *Nyctereutes procyonoides* en repos

AM 02-09-2016 : chassable
AM 28-06-2016 : nuisible
AM 30-07-2010 : interdite d'introduction
AM 10-08-2004 : détention réglementée

- Pression de prédation sur des oiseaux et des amphibiens
- Vecteurs de divers pathogènes

© COTTAZ C., 2016

Besoin d'un renseignement ?

Référent régional "faune exotique envahissante" :
Virginie CROQUET (virginie.croquet@oncfs.gouv.fr)
Cellule Technique PACA, Graveson (13)

Poster n°1, Version avril 2017. Par : Cyril COTTAZ et Virginie CROQUET (ONCFS, DIR PACA-Corse, Cellule Technique PACA).